Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 28 (1940)

Heft: 570

Artikel: Au Grand Conseil de la République et Canton de Neuchâtel

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-263756

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

fessionnelle et leur appui financier. Présidente: Mme Pfund-Ramelet.

La section d'évacuation prépare des aides qui accueilleront les évacués, leur donneront les pre-miers soins, si besoin est, et les dirigeront dans les logements qui leur seront assignés. Présidente: Mlle Paschoud, directrice de l'Ecole Vinet. La section du vestiaire mettra en état les habits

qui seront recueillis, afin d'avoir une réserve pour les besoins qui pourraient se faire sentir. Présidente: M^{llc} Schobert.

La section d'aides à la campagne prévoit l'organisation du travail par les écoliers des classes citadines. Cette lourde tâche a été confiée à Piguet-Ramuz.

Le travail accompli par les différentes sections de l'E. P. F. indique le but de cette organisation, sur le plan pratique et matériel. . Mais elle en a un autre encore. Je dirai même qu'il est le premier: celui de former des femmes conscientes de leur devoir, capables de prendre des responsabilités et d'accepter une discipline.

En Suisse tout particulièrement, où nous som-nes peu nombreux, par rapport à l'effectif hu-nain d'autres nations, le développement et la multiplicité des compétences peuvent contribuer à augmenter le petit nombre que nous sommes. Dès lors, chaque citoyen et chaque citoyenne suisse, qui augmente ses possibilités et ses capacités de travail, augmente, du même coup, le potentiel de vitalité de notre pays.

La femme suisse qui a grandi dans les écoles claires de son pays, qui a conquis la santé et la force sur ses pentes neigeuses et ses plages en-soleillées, qui a bénéficié de toutes les institutions dont on entoure chez nous l'enfance et l'adoles-cence, s'apprête à affirmer sa reconnaissance et son attachement par des actes conscients et gra-

E. PFUND-RAMELET.

Une distinction bien méritée

sommes heureuses d'apprendre que Mile Rosa Neuenschwander, si connue dans tous les milieux féministes suisses, comme directrice du Bureau bernois d'orientation professionnelle, pré-



Cliché Mouve

Mile R. Neueuschwander

J'ai parlé de la maîtresse. Reste Pierre, l'ou-J'ai parlé de la maîtresse. Reste Pierre, l'ou-vier citadin, de passage dans la région, avec un groupe de monteurs-électriciens. Blanche le rencontre à l'assemblée du village, dans la cohue tournoyante de son premier bal. Comme elle demeure assise à l'écart, silen-cieuse et timide, heureuse du plaisir des au-tres, gardant sur ses genoux tous les objets gagnés aux baraques foraines par son amie. le jeune homme s'approche d'elle:

C'était un grand garçon mince et très beau; il portait, posée sur le coin de l'œil, une jolie casquette assontie à son costume clair. Sa cravate brillait sur une chemise bleue, et ses chaussures lui faisaient le pied très élégant... Devant la glace, il enleva sa casquette, et Blanche aperçut, separée par une impeccable raie sur le côté, une extraordinaire chevelure blonde. Il était beau vraiment, il l'était en dépit de tout, par-dessus tout, et c'est cela qui la bouleversa.

— Ils ont rien de retard quand même, dans ce patelin-la; on se croirait au temps de ma bisaeule, marmotte le jeune homme en guise d'entrée en matière.

La jeune fille ne comprend ni ce qu'il dit, ni que c'est à elle qu'il s'adresse... mais elle est la victime désignée.

...de cette époque datèrent ses malheurs... Pierre était vaniteux, bête, banal, dit encore l'auteur, mais l'amour de Blanche savait être le plus fort. Il redonnait sa pureté à ce qui en avait manqué; il créait beaucoup d'espace autour de lui, beaucoup de grandeur.

La fillette ne se rend même pas compte qu'elle fait mal en rejoignant chaque soir son amoureux dans le fossé. C'est seulement un jour quee le maître l'a suivie et l'arrête d'un

sidente de l'Association cantonale des femmes bernoises, ancienne présidente du Comité directeur de la célèbre « Saffa », etc., vient d'être nommé membre de la Société économique d'utilité publi que du canton de Berne. C'est la première fois que, depuis la fondation de la Société en 1759, cet échoit à une femme ! et le choix ne pouvait être meilleur.

Nous disons ici à Mile Neuenschwander toutes

nos vives félicitations, en la remerciant du bel exemple de dévouement au bien public et aux causes d'intérêt général qu'elle a toujours donné à toutes les temmes.

IN MEMORIAM

Mme Soutter-Chausson

Les féministes d'Aigle viennent de faire une grande perte par la mort, survenue le 18 mai, de Mme Soutter-Chausson, une personnalité de grande valeur, une femme aux opinions couraqui savait affirmer son point de vue en restant douce et calme.

Mme Soutter-Chausson a eu, sa vie durant,

une activité multiple et toujours bienfaisante. Il une activité multiple et toujours bienfaisante. Il n'est à Aigle œuvre d'utilité publique de bienfaisance qui n'ait bénéficié de son travail et de ses capacités. Elle était un membre fort actif de l'Union des Femmes d'Aigle, qu'elle présidait depuis nombre d'années, avec laquelle elle s'occupait de l'éducation civique des femmes, de l'infirmerie, de l'œuvre de la layette et du trousseau, des vantes naroissiales, et olus récemment de la des ventes paroissiales, et plus récemment de la lessive de guerre d'une importante unité. Elle était vice-présidente de la Fédération des Unions de Femmes, où ses avis étaient fort appréciés.

Mme Soutter faisait également partie du groupe

Le suffrage féminin au Grand Conseil neuchâtelois

Ainsi que le Mouvement Féministe l'a déjà annoncé, la motion Brandt concernant le vote des femmes en matière communale, qui devait être discutée par le Grand Conseil neuchâtelois dans sa session de printemps, a été ajournée. La question du renvoi se posa dès que l'on sut que le Grand Conseil, en raison des circonstances extérieures (c'était le 20 mai.. projetait de liquider son ordre du jour en une demi-journée. Certains partisans du suffrage féminin préféraient attendre, plutôt que d'exposer la motion à une discussion écourtée et à un vote hâtif. Cependant, l'examen des comptes et de la gestion s'étant prolongé, une seconde séance fut nécessaire le 21. Ce jourlà, M. Losey (rad.), signataire de la motion, tout en faisant un ardent plaidoyer en faveur de cette réforme qui, dit-il, serait d'élémentaire justice, demanda l'ajournement dans l'intérêt même de la cause, tout devant, pour le moment, être subordonné à la défense nationale.

Là-dessus, les avis de nos partisans se divisèrent: M. Brandt s'opposa au renvoi, « qui se sent un peu de l'esprit de panique ». Il est urgent, précisément en ces heures émouvantes, d'accorder aux femmes suisses, qui dévouent et se dépensent, un droit que l'on accorde aux étrangers. Le monde de demain nous apportera des réformes plus vastes et plus profondes, dont celle-ci ne serait qu'un modeste acheminement.

M. Niedermann (lib.), autre signataire de la motion, ne voit pas de motif d'en renvoyer la discussion. Il n'est pas nécessaire que la votation populaire intervienne dans un avenir rapproché. Ce qui importe, c'est que le Grand Conseil se prononce, et rien n'empêche qu'il le fasse immédiatement.

M. Béguin (P. P. N.) s'oppose aussi à l'ajournement. Il est inadmissible de refuser aux femmes neuchâteloises un droit qui est accordé aux étrangers et aux « saoûlons »

Le Conseil d'Etat intervient par son président, M. E. Béguin, qui appuya l'ajourne-ment, se fondant sur le fait (décidément, il faut faire flèche de tout bois) que les suffragistes elles-mêmes avaient renvoyé leur Assemblée, qui aurait dû se tenir à Neuchâtel les 18 et 19 mai (comme și cette décision avait eu d'autre raison que les difficultés des longs voyages avec l'horaire de guerre des C.F.F.).

Finalement, par 37 voix contre 26, l'ajournement fut accepté. L'avenir dira si cette cision nous sera favorable. Ce qui est certain, c'est qu'un grand nombre de députés, qu'il est impossible d'évaluer exactement, étaient bien disposés à notre égard. Révolu, le temps sottes plaisanteries, sinon celui des perfides et ridicules compliments à l'eau de rose! La gravité de l'heure ébranle les préjugés caducs; les esprits évoluent. Peut-être la propagande faite par l'Association cantonale pour le Suffrage y a-t-elle contribué; on nous rend cette justice qu'elle a été menée en toute objectivité. La presse, débordée par l'actualité) (bon prétexte pour certains journaux), ne pouvant faire une large place à une polémique, nous nous sommes plutôt adressées directement aux députés, puisque aussi bien c'était leur opinion seule qui importait. Tous reçurent une lettre détaillée motivant notre revendication. Les signataires de la motion furent spéciale ment documentés: nous leur fîmes tenir en particulier des extraits d'anciens procès-ver-baux du Grand Conseil datant des premières de la République, à l'époque où il s'agissait d'établir les droits des citoyens : chapitre d'histoire étonnamment actuel, montrant qu'en démocratie, tradition ne signifie pas immobilisme.

Tout ce travail n'est certes pas perdu. A l'égard du public, non plus, notre action ne restera pas vaine: des sympathies inconnues se sont révélées; il en a surgi de nouvelles; con nombre se sont affirmées de façon tanrestera pas gible par des souscriptions qui représentent souvent de réels sacrifices. Le temps travaille pour nous, et il y travaillera d'autant plus que nous saurons mieux employer celui qui nous reste. Le délai d'ajournement n'a pas été mais nous connaissons trop l'ardeur et la décision de M. Brandt, nous avons assez de confiance dans les députés de tous les partis qui soutiennent sa motion, pour être assurées qu'il n'ira pas au delà de la session de novembre.

Nous saisissons cette occasion de remercier toutes les suffragistes romandes et confédérées de leur précieux appui, et de leur rappeler discrètement (ou indiscrètement...) le numéro notre compte de chèques postaux: IV 89! E. Porret. 2589 !

Au Grand Conseil de la République et Canton de Neuchâtel

Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds Colombier, Les Ponts-de-Martel mai 1940.

Monsieur le Président, Messieurs les Députés,

Pour la seconde fois, le Grand Conseil neuchâtelois est appelé à discuter le problème du vote des femmes. En 1919, il avait adopté sans restriction le principe du suffrage féminin. Non moins bien disposés que vos devanciers, en 1934, vous avez, Messieurs, pris en considération la motion Brandt, qui se borne à réclamer pour nou le droit de vote et d'éligibilité en matière communale. Nous sommes heureuses de vous en témoigner notre gratitude, espérant que la discussion qut se prépare donnera au Grand Conseil l'oc-casion d'examiner à nouveau avec bienveillance el d'une façon approfondie la question qui nous

Depuis que la votation populaire a renoussé. en 1919, la réforme qui lui était proposée, vingt ans ont passé. Pendant cette période, et par la force des choses, les femmes ont été entraînées à participer toujours davantage à la vie publique, voire à l'activité militaire. Elles l'ont fait de bon gré. Le moment est venu d'en tirer les conséquences en leur conférant, dans une mesure limitée, la qualité de citoyennes. Ne méritent-elles pas la confiance qui est accordée aux étrangers par la loi? Permettre à ceux-ci d'exercer dans commune des droits que l'on refuse aux mmes de chez nous, ce n'était peut-être anomalie, tant qu'elles ne paraissaient guère s'en soucier. Mais, maintenant qu'elles les demandent avec insistance, ce serait une injustice flagrante et une cruelle offense. Et gue l'on ne dise pas que ces droits leur sont indifférents: s'il en est ainsi pour un certain nombre, d'autres en ont compris la valeur, autant pour l'ensemble du pays que pour elles-mêmes. Il nous paraît affligeant que les femmes ne puissent consacrer à la patrie que le travail de leurs mains, au lieu d'y vouer toutes leurs capacités. Si trop d'entre elles se contentent de ce rôle, il appar tient à l'élite des citoyens de les faire sortir de leur inerlie, et cela en les revêtant de droits nouveaux.

« Cela se ferait au détriment des employés et ouvriers du sexe masculin. — Nous ne voyons pas le rapport qu'il y a entre les droits civi-ques et la situation économique du pays, qui dépend de tous autres facteurs. « Le moment est mal choisi », dit-on à Genève,

Vain prétexte: si une réforme est bonne en soi, elle l'est précisément dans les temps troublés

mot paternel, qu'elle comprend: « il y a une part d'inavouable dans ce qu'elle fait. » Mais après quelques semaines de rendez-vous de plus en plus espacés où le garçon assouvit son gros appétit sexuel, et la fille, son besoin de caresses et de tendresse, Pierre quitte la

Alors Pierre s'en alla... Et derrière lui, à me-sure qu'il s'éloignait sur sa bicyclette, les choses mouraient. Tout était inerte autour de Blanche, et il lui semblait que rien jamais ne serait assez puissant pour remettre en mouvement ce qui s'é-tait arrêté.

La voilà seule... avec sa souffrance.

Mme Raymonde Vincent a sagement évité de nous conter une fois de plus l'aventure ba-nale de la fille-mère. Celle de Blanche n'est que morale, intérieure, mais d'autant plus athétique. C'est dans son cœur que l'amoupathétique. C'est dans son cœur que l'amou-reuse est blessée à mort. Et je ne pense pas qu'on ait jamais décrit avec plus de poignante vérité la détresse de l'abandonnée, la douleur usante, rongeante de celle qui continue d'aimer dans le vide et dans la nuit. Cela aussi, dirai-je, ne s'invente pas.

Tout le long de la journée — en gardant ses bêtes — Blanche pleurait; elle pleurait amèrement, inlassablement, parce que sa douleur était sans fond in fin, et qu'une trop entière solitude l'amplifiait encore. Il n'y avait plus nulle part une seule petite place fraîche pour y reposer un instant sa tête encombrée de regrets, plus une seule petite place encore saine, grâce à laquelle son chagrin eût pu cesser une minute. Elle restait là, pliée en deux sous ce grand paraplieu, l'esprit malade, les mains froides, acharnée à ne rien laisser échapper de son mal, à souffrir

vainement de ce qui avait été mille fois plus vain encore. De son amour, rien ne subsistait plus que cet écoulement monotone des souvenirs tristes dans son cerveau fatigué. Comme ce mal était étroit, serré, étouffant, comme la plainte de tout son être torturé peinait à se dégager! Rarement il parvenait à s'échapper de sa bouche, ce grand cri désolé de ceux que l'amour a ainsi réduits.

Ah! ne plus penser! Enfin, Blanche se confie à Simone:

Plus rien ne m'intéresse à présent et j'aimerais autant mourir tout de suite. Si tu savais comme ma tête est lourde. J'y pense toute la journée; jamais ça s'arrête et c'est toujours les mêmes choses qui me reviennent. Souvent je pense que je vas devenir folle. Ça m'est égal à présent qu'y soit parti, si seulement je pouvais m'empêcher de penser rien qu'à ça tout le temps.

Hélas! Comme dans la vie, Blanche ne netas! Comme dans la vie, bianche ne mourra pas. Ce serait encore trop beau et trop facile. Elle portera sa peine six ans... et puis elle épousera un brave garçon qui l'aime et qui la rendra heureuse, si tant est qu'elle puisse l'ètre encore. Les rouages sont rajustés, mais c'est le ressort qui est brisé.

« Peut-être, lui demande son fiancé, peut-être que ça ne te fait pas plaisir de te marier avec moi? — Si, ça me fait bien plaisir, au con-traire », répond doucement la jeune fille.

Et Raymonde Vincent de bien marquer la différence de qualité entre les êtres. Sans v difference de qualité entre les êtres. Sans y insister, elle oppose son héroïne à M^{me} Martin, la mère de Simone, « cette femme tranquille qui n'avait jamais connu une joie ou une peine qui fussent des millions de fois plus fortes que la volonté. Cette femme, qui avait ignoré le moment où l'étan de l'amour est

dans la plus petite pensée, dans la plus courte prière

Elle montre aussi ce dessèchement, ce re-Pliement des vieillards sur eux-mêmes. « C'est l'usure... il n'y a rien à faire à cela, puisque le temps, au lieu de combler l'abime que l'in-

le temps, au lieu de combler l'abime que l'indifférence met entre les êtres et les choses,
l'aggrave au contraire. »

Mais en voilà assez pour que mes lecteurs
puissent se faire une idée tant du style que
de la qualité d'âme et d'intelligence de l'auteur. Qu'on me permette cependant deux ou
trois citations encore, trop précieuses, trop
caractéristiques pour être négligées. Il s'agit
d'un garçon qui passe sur la route et qui
traduit sa joie « en faisant avec sa bicyclette
de brusques embardées à chaque fois qu'il
rencontre l'ombre épaisse d'un arbre ». Il s'agit aussi « de ce besoin inépuisable d'un autre
être, qui vous donne à la fois l'impulsion de
la vie et l'idée de la mort ». Ailleurs, l'auteur
parle « de ce poids, de ce dégoût, de ce trouble que l'on éprouve quand les choses du
cœur se défont ». se défont

voudrais relever aussi la poignante vérité du chagrin de cette mère, la maîtresse des Aubris, qui, soudain, devant sa fille morte, se ré-volte contre la destinée, et « se met à crier tous ses secrets, tenus si soigneusement cachés dans son cœur jusqu'à ce jour, exprès pour que ceux qui se trouvent la l'entendent ». Chagrin qui s'oppose à celui du père Aimable (Campagne), si terriblement silencieux lorsqu'il recoit la lettre d'une écriture inconnue, l'an-nonce de la mort de son fils, tué à l'ennemi. « Cette fois, dit-il, c'est arrivé. » Il ne pleura

suffragiste d'Aigle, aujourd'hui en veilleuse. Elle s'intéressait à l'activité de toutes les Sociétés de sa ville, et, pour l'en remercier, la fanfare de cette ville l'avait nommée membre d'honneur. Membre assidu de l'Eglise nationale, elle aurait voulu associer plus étroitement les femmes à destinées et fit campagne pour l'éligibilité femmes dans les corps ecclésiastiques, collaborant au Semeur vaudois; Pincompréhension et Postra-cisme si peu chrétien dont ont fait preuve à cette occasion les autorités ecclésiastiques lui causèrent une peine profonde. Elle faisait partie de la Commission féminine qui poursuit le travail et

où le pays a bésoin de toutes ses forces vives. « Les femmes ne sont pas mûres pour cela. » (Conseil d'Etat.) — Ecoutons ce que disait le grand juriste Hilty: « La possession d'un droit élève l'homme et le rend capable de l'exer-

« Cette réforme créerait un état de choses per conforme à nos habitudes et à notre tradition.» (Rapport du Conseil d'Etat.) — Suivons, dans les procès-verbaux du Grand Conseil, le déveloptes proces-verbaux du Grand Consett, le develop-ment des droits communax dans le pays de Neu-châtel: Avant 1848, seuts les bourgeois avaient quelque part aux affaires des communes et bour-geoisies. En 1849, le droit de vote est accordé aux Neuchâtelois d'autres communes dans la commune qu'ils habitent. En 1850, ces droits sont accordés à tous les Suisses et aux btrangers deux et trateir en cent met divibile. En 1861 (ceux-ci toutefois ne sont pas éligibles). En 1861, on retire ces droits aux étrangers. En 1872, on les leur rend. Qu'est-ce à dire, sinon que notre tradition, c'est évolution, adaptation, changement des habitudes acquises? que notre République a eu constamment à sa tête des magistrats et des citoyens soucieux de mettre les lois en harmonie avec les circonstances, et qui, en présence de faits nouveaux, n'ont pas craint d'innover avec intelli-gence? Que serait une démocratie figée dans des habitudes immuables?

habitudes immuables?
Dès la fondation de la République neuchâteloise, son évolution future a été saluée et énoncée en des termes qui justifient d'avance notre
revendication: voici, en effet, ce que disait le
Conseiller d'Etat Jeanrenaud, dans son rapport
du 15 mars 1849 à l'appui d'un projet de loi sur les communes et bourgeoisies: « La disposition du projet de loi qui ouvre la porte à tous les citoyens neuchâtelois âgés de vingt ans est sans contredit l'une des plus importantes. Elle aura pour effet de développer et de former au ma-niement des affaires publiques une foule de citoyens que des règlements abusifs en tenaient jusqu'ici éloignés, au grand préjudice des affaires

publiques.»

Accueillir maintenant les femmes en citoyennes ce serait marquer une nouvelle étape sur la mêmi voie. Ce que nous demandons, ce n'est pas un bouleversement politique et social; c'est un effort de compréhension, un geste de confiance et d'ac-cueil, qui dote l'Etat de citoyennes de plus en plus clairvoyantes, et qui donne à notre démo-cratie un nouvel essor, un élan nouveau. Ce que nous demandons, c'est notre place dans notre

Monsieur le Président, Messieurs les Députés nous comptons sur vous et attendons votre dict avec confiance.

ASSOCIATION CANTONALE NEUCHATELOISE

s'efforce de renseigner mieux les femmes sur leurs

devoirs vis-à-vis de l'Eglise.

Les féministes vaudoises garderont un souve-nir reconnaissant à M^{me} Soutter-Chausson.

La célébration du 18 mai par les femmes zurichoises

Scules peut-être de toute la Suisse, les femmes zurichoises ont eu le courage, en ce tragique mois de mai, de célébrer « quand même » ce « Jour de la Bonne Volonté », qui était, toutes ces dernières années, l'occasion de manifestations de solidarité féminine pour la paix. Convoquées spécialement par la Frauerzentrale, dont les dirigeantes sont toujours si riches en initiatives heureuses, les membres de vingt-quatre Sociétés féminines, auxquels s'était joint un nombreux public féminin, auxquels s'était joint un nombreux public féminin auxques s'eunis le 17 mai au soir, dans la vieille église Saint-Pierre, où l'on n'aurait pas pu trou-ver une place vide. M^{ne} Fierz ouvrit cette émouvante cérémonie par des paroles d'une haute ins-piration, faisant notamment allusion au sort tragique des femmes hollandaises qui, chaque année cette date, avaient l'habitude d'organiser un à cette date, avaient l'habitude d'organiser un cortège silencieux en faveur de la paix. Hélas!... Puis, après une lecture biblique de Mue Rosa Gutknecht, auxiliaire de paroisse, le professeur Brunner prononça une allocution profondément pensée, que suivirent quelques minutes de recueillement. Le silence de cette vaste Assemblée, dans ce cadre religieux et dans ces circonstances, impressionna jusqu'aux larmes les assistants. Puis, après une prière, un chant en commun vint traduire de ses mille voix les sentiments unanimes qui gonflaient tous les cœurs. Ce fut une heure grave et par cela même bienfaisante.



DE-CI, DE-LA

Vacances d'enfants.

Le Secrétariat de Pro Juventute vient de nous adresser plusieurs communications, touchant, les unes aux vacances d'enfants de familles nécessiteuses (père mobilisé, émigrés sans ressources, etc., etc.) pour lesquels on cherche une hospitalité gratuite pour un séjour de six semaines environ, durant la période de fin juin à fin octobre. Les frais de voyage sont à la charge des diverses organisations qui s'occupent de ces vacances, ainsi que toute dépense pouvant être causée par une maladie de l'enfant. Une assurance couvre les risques financiers d'un accident. Si bien que c'est seulement le vivre et le couvert en pleine campagne, la vie saine au grand air, le conctact avec l'activité rurale ou villageoise que ceux qui peu-vent recevoir ces enfants chez eux ont à leur offrir. Dans un gros ménage, ce petit invité ne comptera pas lourd... et nous savons aussi qu'il est bien des petits ménages, bien des femmes seules qui, habitant une maisonnette avec un jardinet, voudront aussi faire quelque chose pour des gosses

Mme SCHLEIMER-KILL

Présidente de l'Action féminine du Luxembourg, et dont nous n'avons plus aucune nouvelle depuis le 10 mai

pâlots qui ne mangent pas tous les jours, sans doute, à leur faim. *Pro Juventute* (Seilergraben, 1, Zurich) fournira tous renseignements à ce sujet, recevra avec reconnaissance des dons pour faciliter cette œuvre de santé.

D'autre part, ce même Pro Inventute, dont l'ac-tivité ne s'arrête jamais, organise aussi des sé-jours de vacances, payants ceux-là, pour jeunes gens et jeunes filles suisses désireux de connaître une autre région de leur pays et d'en apprendre la langue. Il s'agirait donc, pour des familles de Suisse romande ayant des enfants, de recevoir de jeunes Confédérés ou Confédérées alémaniques ou tessinois, à moins qu'elles-mêmes ne désirent ou tessinois, a monis qu'elessinentes ne destretir envoyer leurs propres enfants passer leurs vacan-ces outre-Sarine ou outre-Gothard. On voit, sans qu'il soit nécessaire d'y insister, l'utilité nationale de ce système. Que nos lectrices que cette idéc intéresse s'adressent également à Pro Juventute.

A propos d'alimentation

Le rôle des diététiciennes dans nos établissements hospitaliers

Se rend-on toujours suffisamment compte com-bien important est le rôle joué par les diététi-ciennes dans nos établissements hospitaliers, cliniques, hôpitaux, etc.? Labeur obscur qui mérite d'être connu, car il est bien plus complexe qu'on ne se l'imagine communément. Adapter à chaque cas particulier l'alimentation nécessaire, tenir compte aussi strictement que possible des besoins respectifs des malades, de façon à se conforme aux exigences de la physiologie: voilà qui n'es pas de tout repos. De plus, les problèmes que pose la diététique sont d'ordre général, et débor-dent sur un plan plus vaste, surtout depuis les fiostilités: car l'alimentation rationnelle doit tenir compte, elle aussi, des mêmes éléments que la

diététique. A ce titre, cette science mérite donc d'être connue de plus en plus pour pouvoir appor-ter plus de santé dans nos familles. Toutes les diététiciennes savent aujourd'hui qu'à

côté des aliments du régime ordinaire qui sont générateurs de chaleur, il faut aussi tenir compte dans la plus large mesure possible de certains facteurs accessoires, appelés « protecteurs », qui favorisent les échanges alimentaires, stimulent la croissance et participent au maintien de la santé. Combien d'états fâcheux n'ont-ils pas été décelés autrefois dans les hôpitaux et les asiles, par suite de l'observation stricte de régimes sévères d'où était rigoureusement bannie toute portion de ces aliments « protecteurs »! Ceux-ci sont es-sentiellement la chaux, le phosphore, le soufre, l'iode, et ne doivent en aucun cas faire défaut dans la ration alimentaire quotidienne. Or, si cela est facile à dire en théorie, dans la pratique c'est une autre paire de manches! et certains profes-seurs n'ont pas hésité à affirmer que, dans cer-tains hópitaux et asiles, l'on fabriquait des scorbutiques, non pas seulement parmi les malades, mais encore dans le personnel infirmier, vu l'ali-mentation qui leur est donnée! Depuis lors, l'attention des diététiciennes a été attirée sur les dangers de l'absence de vitamines, mais leur grande tâche, qui subsiste toujours, est de contribuer toujours davantage à cette diffusion de la notion de l'aliment « protecteur ». C'est à elles, en effet, qu'il appartient de veiller à ce que chaque malade reçoive, quel que soit le régime au-quel il est soumis, la quantité optimum de vita-mines fondamentales nécessaires à l'accomplisse-ment des fonctions vitales.

Un problème qui se lie étroitement à ce que on le sait, apporte à l'organisme, non pas seule-ment des hydrates de carbone (c'est-à-dire des amidons), du gluten et des sels minéraux, mais encore un principe « protecteur » de tout premier plan: la vitamine B ou « aneurine ». Or, vu l'orientation actuellement donnée à la fabrication du pain dans un certain nombre de pays d'Europe, cet apport d'aneurine va en décroissant. De plus, la consommation du pain diminue, alors que celle du sucre augmente, ce qui, au point de vue diété-tique, est extrêmement regrettable. Il est bien entendu que ces deux aliments de base sont tous 'deux énergétiques, c'est-à-dire fournissent tous deux à l'organisme les calories dont il a besoin; mais le sucre, dépourvu de tout pouvoir vitaminique, ne saurait être substitué totalement au pain. Pour parer à ces inconvénients, il serait question de faire procéder à l'adjonction d'aneurine au pain habituel, duquel les opérations de meunerie valent leur pesant d'or.

Les diététiciennes, dont on ne peut assez louer

la conscience et le courage, savent combien cette question de la valeur nutritive du pain mérite l'at-tention générale, et s'attachent de plus en plus à en faire comprendre toute l'importance. Nous aurons certainement l'occasion de revenir sur ce sujet, des recherches en cours faisant prévoir que l'on pourra parer aux carences fréquentes, redou tables malgré leur apparence inoffensive, qui ré-sultent d'une insuffisance d'aneurine dans un de nos aliments de base.



(Service Complémentaire Féminin)

Les opérations de recrutement et d'incorporation des volontaires inscrites pour ce service — qui, il n'est pas inutile de le rappeler, est militarisé — ont commencé un peu partout dans nos différents cantons, et un peu partout, nous voyons à la tâche bon nombre de femmes appartenant à nos milieux féministes et féminiss. C'est ainsi que font entre autres partie du Comité Central des S. C. Mlle Nef, la présidente de l'Alliance de Sociétés fémi-nines suisses, et M^{me} G. Wagnière, la femme de notre ancien ministre à Rome, ancienne présidente du Lycéum-Club de Genève, à qui est échue la tâche très lourde de l'organisation des S.C. en Suisse romande.

A Genève, le Comité cantonal, qui est présidé A Genève, le Comité cantonal, qui est présidé par Mile J.-M. de Morsier, comprend notamment Mille B. Chapuisat, Johannot-Vernet, Mille Gourd, Mille le Dr. Schaetzel, d'autres encore. Le recruiement et l'incorporation des volontaires a été confié à Milles Alice Arnold, docteur en droit, qui porte le titre de directrice, et G. Gampert, ancienne élève de l'Ecole Sociale, nommée directrice-adjointe, alors que Mille le Dr. Girod a été mobilisée pour la visite sanitaire des volontaires inscrites dans ce canton. A Neuchâtel, c'est, si inscrites dans ce canton. A Neuchâtel, c'est, si nos renseignements sont exacts, un membre du Comité de notre journal, M™ Jeanneret-Wasser-fallen, présidente d'autre part de l'Association cantonale des Femmes Universitaires, qui remplit le poste de directrice du recrutement, le Comite cantonal étant présidé par M^{me} DuBois de Meu-ron. Dans le canton de Vaud, nous retrouvons, comme présidente du Comité cantonal, Mile Fon-

pas, il n'ajouta pas un mot, pas une seule plainte; il ne s'assit même pas, quoiqu'il sentît ses jambes perdre leurs forces et la tête lui tourner.

tourner.» Jusqu'ici nous avons parlé surtout de Blan-che. C'est que Campagne, ouvrage d'un dé-but, a fait couler plus d'encre et qu'il est mieux connu. Mais il n'y a pas moins de richesses dans le premier roman de M^{me} Vin-cent que dans le second. Peut-être même y en a-t-il davantage, y en a-t-il trop. La plupart des critiques préfèrent *Campagne*, qu'on pré-tend écrit avec plus de liberté, de naïveté, plus franc de littérature. Je suis d'un avis opposé. Dans ce premier ouvrage, je trouve une accu-mulation de détails, une surabondance de desmulation de détails, une surabondance de descriptions qui lassent. Des richesses, oui, mais en vrac. Dans Blanche, au contraire, elles sont triées, ordonnées, mises en œuvre. Dans un roman, un peu de littérature ne me déplait point. Il faudrait d'ailleurs s'entendre sur le sens exact de ce mot employé péjorativement. Campagne n'était pas un livre à refaire. Il fallait donc que l'auteur apprit son métier, et en fit un autre. Si l'écriture artiste, si les ronds-de-plume et les feux d'artifice sont choses détestables, je ne crains pas, dans une œuvre d'imagination, quelque recherche de style ni même quelques fleurs, pourvu que celles-ci demeurent dans le caractère du morceau. Un roman bien composé et dont on discenes-ci demeurent dans le caractere du mor-ceau. Un roman bien composé et dont on dis-tingue la ligne me satisfait mieux que de la matière brute. Sans doute est-ce là un reste de goût classique, mais le classique a du bon et l'on y revient grand train.

Lorsque parut Campagne, certains critiques

 Henry Bidou entre autres — prétendirent que Raymonde Vincent écrivait assez mal, avec une syntaxe lourde, des mots impropres, des phrases enchevêtrées. Lui reprochera-t-on maintenant de chercher à faire mieux? L'on pourrait sans doute reprendre ici toute la question du style selon Ramuz ou selon Giono, encore que celui de l'auteur de *Blanche* soit moins particularisé. Mais ce n'est ni la place moins particularisé. Mais ce n'est ni la place ni l'heure. D'ailleurs, qui oserait prétendre tracer l'exacte démarcation entre littérature et sincérité? Qu'est-ce qui, dans la pensée, dans la phrase de l'écrivain, est vraiment inconscient ou spontané? Dans les hardiesses de syntaxe, dans le choix merveilleux des épithètes et des images qu'emploie Raymonde Vincent, qu'est-ce qui résulte de son goût naturel, qu'est-ce qui tient au métier acquis? Bien malin qui en déciderait. Mieux vaut se laisser prendre au mouvement lent du récit, à son accent délicieux d'innocence et de vérité. Mieux vaut goûter cette connaissance subtile qu'a l'au-leur des êtres et des choses, s'enchanter des teur des êtres et des choses, s'enchanter des vieux thèmes que merveilleusement elle ra-

Peu d'écrivains savent rendre sensible un monde plus vaste que celui de leurs personna-ges. Une réalité antérieure et supérieure à leur vie individuelle, liée au moment, Raymonde Vincent y excelle. Ses motifs de prédilection sont les fêtes de famille, les cérémonies reli-gieuses, les deuils, les angoisses et les vertiges de l'amour, les méditations solitaires, les sé-parations momentanées ou définitives. C'est qu'en ces heures-là, échappant à l'esclavage du travail, à la routine quotidienne, l'homme redevient vraiment un homme : il retrouve son âme. Par les grands rythmes de la vie: amour, souffrance et mort, la romancière met

amour, souffrance et mort, la romancière met ses héros en communication avec tout ce qui, avant eux, a aimé, et souffert, avec tout ce qui est mort. Avec aussi tout ce qui aimera, souffrira et mourra encore. Ses livres ont une résonnance d'éternité.

Pourtant, Dieu n'y paraît guère. Son nom, je crois, n'est jamais prononcé, et la religion n'est montrée que sous l'aspect de pratiques traditionnelles ou d'images puériles, assez écœurantes. Mais Dieu y est présent tout de même, puisqu'il donne son sens au mot « éternité ».

Avec deux seuls livres parus, Raymonde Avec deux seuls livres parus, Raymonde Vincent est aujourd'hui l'une des femmes de lettres les plus célèbres de France. Malgré la lourde tâche qu'elle vient d'assumer en recueillant deux de ses neveux, elle a passé contrat pour trois nouveaux romans, et qui ne seront pas berrichons. Redoutable épreuve, car le meilleur de son œuvre paraît tenir dans ses souvenirs et ses expériences. Faisons-lui cependant confiance. Tout talent véritable a besoin de se renouveler. Riche et complexe, la nature de se renouveler. Riche et complexe, la nature de Raymonde Vincent doit correspondre à des thèmes divers. La très haute idée qu'elle a de sa vocation poétique et littéraire ne man-quera pas de l'engager aux retraites nécessai-res pour donner le jour aux grandes œuvres qui sans doute l'habitent encore. Comme Mozart, le musicien qu'elle aime par-dessus tous les autres, elle saura passer de la bourrée au menuet, de la symphonie à l'opéra, et de l'opéra au requiem. Dorre Berthoud.